

CONDITIONS & RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du Pilates est recommandé pour accéder aux cours. Un formulaire cerfa santé vous sera remis et devra être dûment complété.
- La durée de chaque séance est d'1 heure.
- Le cours se pratique dans une tenue confortable suffisamment proche du corps afin que le professeur puisse corriger et s'assurer de la posture correcte de chaque exercice.
- Le port de chaussettes antidérapantes est obligatoire sur les appareils et vivement conseillé sur tapis.
- Le matériel (tapis, ballons, appareils...) est fourni par le professeur.
- Toute séance doit être réservée à l'avance par mail, téléphone, SMS, ou directement auprès du professeur.
- En cas d'empêchement, les cours doivent être annulés au plus tard 24h à l'avance ou seront considérés comme dûs.
- Il est important de commencer le cours à l'heure, toute personne arrivant avec plus de 10 minutes de retard ne sera pas admise et le cours sera dû.
- Toute carte ou abonnement commencé est non remboursable.
- Les règlements peuvent s'effectuer par chèques, espèces ou carte bancaire. Il est possible de régler en plusieurs fois certains abonnements sur appareils (paiement en 2 fois carte de 10 séances et en 2 ou 3 fois pour les cartes 20 séances). Le paiement de (ou des) échéances s'effectue le (ou les) mois suivant la prise d'abonnement.
- La durée de validité des cartes et abonnements sera appliquée même s'il reste des séances non utilisées. Cette durée est suspendue lors des périodes congés de CC Pilates ou en cas d'annulation exceptionnelle de cours par CC Pilates ou encore en cas de fermeture exceptionnelle pour crise sanitaire.